

# Le coin des annonces



# Bulletin municipal

mai 2023

## Saint Aubin de Branne

**Sabrina Bustin**  
 Educatrice canin Comportementaliste Pension familiale - Serenity dog  
 Vous êtes à la recherche d'un éducateur canin  
 Vous souhaitez confier votre chien à une pension canine familiale et sans box à Saint Aubin de Branne.  
**06 12 67 59 97**

**Secteur Pastoral**  
**Branne Rauzan Grézillac**  
 05 57 84 13 39  
 Accueil secrétariat  
 Lun+Jeu 13h-16h  
 Mar+Ven 9h15-12h15  
 vous pouvez Recevoir le Lien, bulletin mensuel d'information, par e-mail: [secteur.br@gmail.com](mailto:secteur.br@gmail.com)

MIS EN BOUTEILLE AU DOMAINE  
**Le Pin**  
 AOC BORDEAUX  
 2014  
 ELEVE EN FÛT DE CHÊNE  
 MARC MUTSAARS & RAPHAËL VINCHENT PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANTS A SAINT-AUBIN DE BRANNE - GIRONDE  
 VIN BIOLOGIQUE CERTIFIÉ PAR FR-BIO-07 AGRICULTURE FRANCE  
 Vins rosés et rouges  
**Marc Mutsaars**  
 Port : 0622269030

**SCEA Château de l'Heyrisson - Pierre JULIA - Viticulteur**  
**S.A.R.L. ENTERCOOP - Pierre JULIA - Négociant.**  
 Château l'Heyrisson  
 33420 Saint Aubin de Branne  
 Port : +33(0)6 70 02 56 52  
 Tél : +33(0) 557 749 255  
 mail : [juliapierre@wanadoo.fr](mailto:juliapierre@wanadoo.fr)  
<http://www.entercoop.com/>

**Vous avez envie de marcher ?**  
 Rendez vous tous les matins 8h30 Place de la mairie de Saint Aubin de Branne. Pas d'adhésion à un club, Vous venez quand vous voulez, Ouvert à tous et à tous les niveaux tous les jours de la semaine sauf mauvais temps. Votre serviteur Christian  
 Tel: 06 75 63 57 26



**Mairie de Saint Aubin**  
 Ouverture  
**les mercredis, jeudis et vendredis**  
**de 8H30 à 12H30**  
**et de 13H00 à 16h00**  
 Tel : 09 62 60 91 39.  
[staubindebranne@wanadoo.fr](mailto:staubindebranne@wanadoo.fr)

**URGENCES**  
 Pompiers : 18  
 Gendarmerie : 17  
 SAMU/urgences : 15  
 Toutes urgences  
 Fixes et mobiles : 112

Cet édito est rédigé et imprimé par la Commission Communication sous la responsabilité pleine et entière de Monsieur le Maire.  
 Distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres.  
 Ne pas jeter sur la voie publique.

**Château HAUT LINAS**  
 Vins blancs, rouges et rosés  
 Vrac ou bouteilles  
**06.07.41.15.30**



**Scierie de l'Estrabeau**  
 Changement de gérance  
 Séverine et Guillaume vous accueillent au  
**Moulin de l'Estrabeau - St-AUBIN-DE-BRANNE**  
**Lundi au vendredi** 7h30-12h / 13h30-17h30 **Samedi** 8h-12h  
 Vente de bois aux particuliers & professionnels  
 Sciage à façon, bois qualité charpente, aménagement intérieur et extérieur.  
 Nombreuses essences disponibles  
**05 57 84 53 53**  
**06 37 55 00 91**  
[scierie-de-l-estabeau0@orange.fr](mailto:scierie-de-l-estabeau0@orange.fr)

**Institut de Beauté**  
**Entre Mes Mains**  
 2 le bourg  
**33420 SAINT AUBIN DE BRANNE**  
 Tél : 06.86.10.05.37  
 Email : [gaelle.sahunet@laposte.net](mailto:gaelle.sahunet@laposte.net)

**Christelle Pourteau**  
 Energéticienne  
 06 15 15 41 86  
 2 Lieu-Dit Aux Faures Nord  
 33420 Saint Aubin de Branne

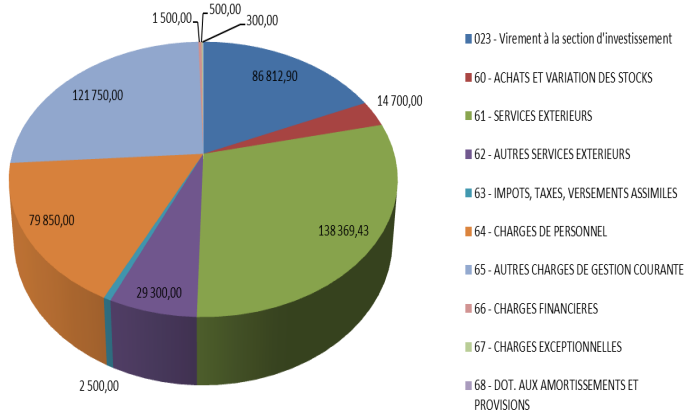
**L'édito du Maire:**  
 Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,  
 Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2023 le 6 avril dernier. Un budget principal de fonctionnement qui croît de 15% par rapport à 2022, sans augmentation bien entendu des taux communaux d'imposition et ce, depuis 2016, je tiens à le souligner. Une volonté affirmée du Conseil Municipal de ne pas augmenter la pression fiscale en ces périodes contraintes et compliquées; toutefois l'état révisé à la hausse cette année les bases de 7,1%.  
 Pour vous informer des projets 2023.  
 Nous souhaitons agir pour vous, pour la préservation, l'embellissement et l'amélioration de notre cadre de vie.  
 1 - Un projet de valorisation de la Place de la Mairie et des espaces associés; projet qui verra le jour si le niveau de subvention des partenaires institutionnels est jugé suffisant et le reste à charge communal acceptable, sans obérer bien sûr les capacités d'action de la prochaine mandature. L'objectif est d'apporter de la qualité au cœur du village en valorisant le patrimoine porteur de l'identité de notre petite centralité. Une réunion publique vous sera proposée en fonction de l'avancement de ce dossier.  
 2 - Réfection du monument aux morts: L'entretien de ce petit patrimoine est un devoir qui incombe à la collectivité, afin de transmettre la valeur incommensurable de la paix aux générations futures. Une partie du travail est déjà réalisée, les travaux de peinture clôtureront les interventions sur l'ouvrage.  
 3 - La rénovation du local communal situé sous la mairie destiné finalement à devenir un local pour nos associations et les situations d'urgence. Ce dernier choix s'est imposé à nous car l'évolution de la réglementation thermique à l'horizon 2030 rendra difficile la location de l'immobilier pour les bailleurs.  
 4 - Une plate forme sécurisée de déchets verts et broyat . Un projet commun aux deux collectivités de Cabara et Saint Aubin de Branne qui permet aux populations de nos 2 territoires de déposer les déchets verts sans être obligé d'aller jusqu'à la déchetterie de Saint Léon ou St Germain du Puch. Le broyat reste à la disposition des habitants.  
 5 - Réfection et entretien de nos voies et chemins; nos routes souffrent, plus encore en ce moment avec la déviation du pont de l'engranne. Des opérations de réfection et entretien seront menées après un retour à la normale. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien, comme je tiens à tous vous remercier d'avoir répondu nombreux aux vœux de la Municipalité.  
**Je donne rendez vous aux séniors le 11 juin 2023 à 12h00 dans la salle du préau de l'école pour un moment de convivialité et d'échange.**  
 Je vous invite plus que jamais à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas!!  
 Avec toute ma considération et mon dévouement.  
 Votre Maire Pascal Labro

Sommaire	Page
L'édito du Maire	1
Budget	2
Informations communales	3 à 6
Informations intercommunales	7 à 13
Informations communales	14
Informations intercommunales	15
Le coin des annonces	16

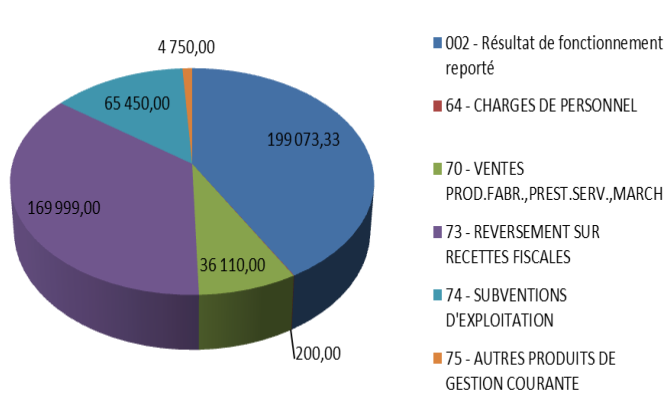


# Les budgets

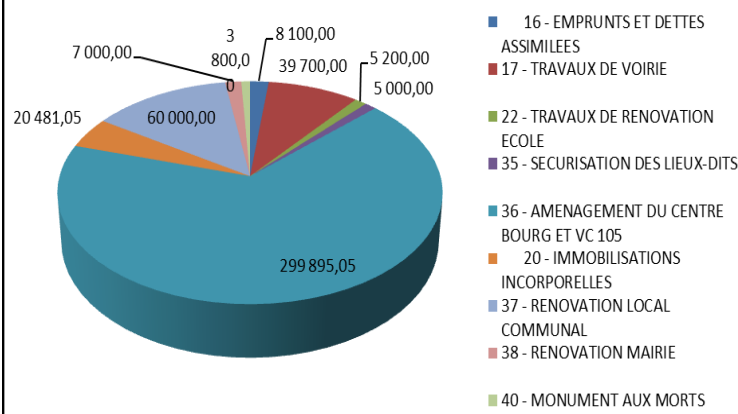
## Dépenses Budget Principal Fonctionnement



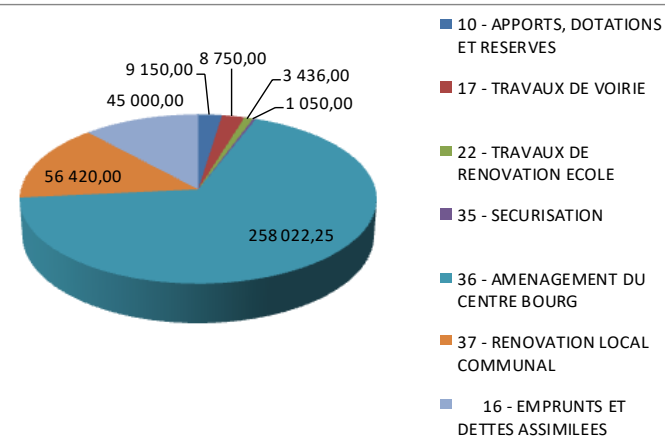
## Recettes Budget Principal Fonctionnement



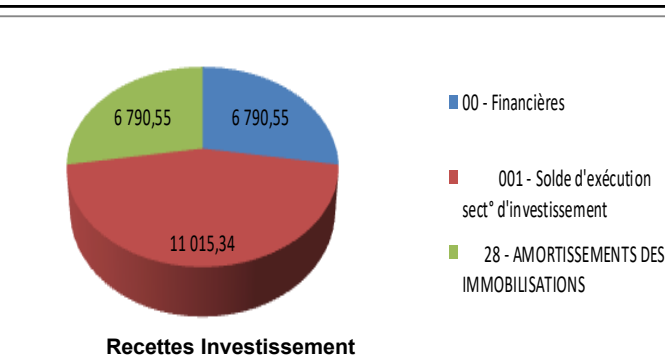
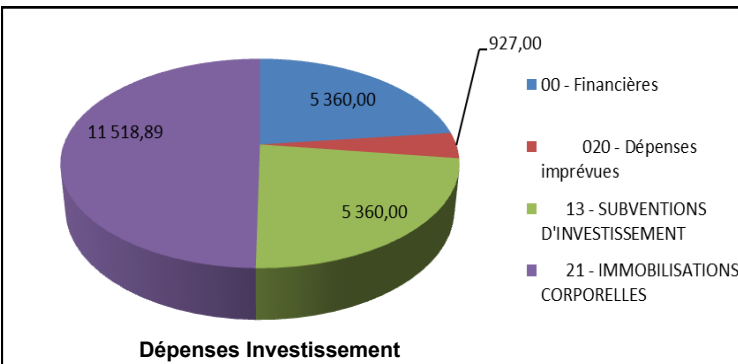
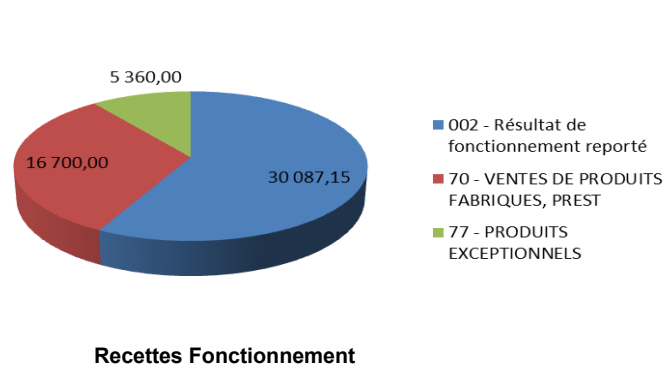
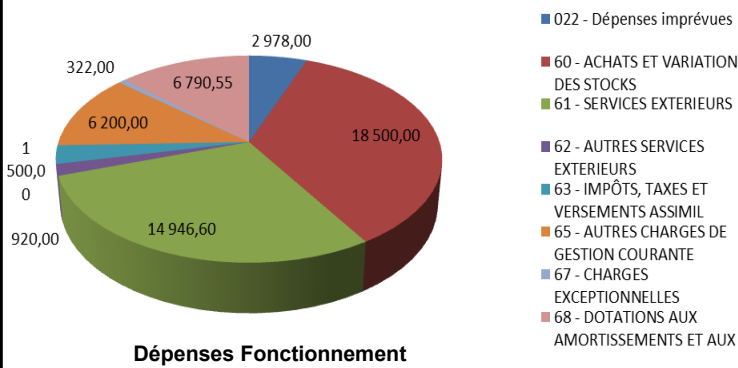
## Dépenses Budget Principal Investissement



## Recettes Budget Principal Investissement



## BUDGET Annexe Assainissement



# Informations Intercommunales

## SPECTACLE "Les Vils Navets"

Le Duo « Les VILS NAVETS », bien connu dans notre région répand sa bonne humeur sur toutes les scènes de France depuis 25 ans pour le plus grand bonheur des adeptes de l'humour chansonnier. Ils viendront nous faire rire avec « QUELLE CHANCE-ON-Y-EST ! » leur spectacle de parodies, sketches et chansons originales mis en scène par Christo Laroque. Un avant-goût de leur prochaine participation au Festival-OFF-2023 d'AVIGNON.



## FÊTE ESCALE

Seniors, une journée pour vous !



MOULIETS & VILLEMARTIN  
Salle des fêtes

Stands d'informations  
Ateliers ludiques - Jeux  
Matinée sport - santé

**07 JUIN**  
A PARTIR 10H00  
2023

GRATUIT, OUVERT À TOUS

INSRIPTIONS CONSEILLÉES  
**FRANCE SERVICES**  
05 57 41 52 60

Spectacle humoristique  
Café des aidants  
Pause gourmande

Inscrivez-vous pour bénéficier d'un transport GRATUIT

## PROGRAMME

### 10H00 - 12H00 MATINÉE SPORT PRÉVENTION SANTÉ

**10H00**  
Accueil.

**10H30**  
Départ pour une randonnée organisée par l'association "les joyeux Godillots". Trajets adaptés de 3 ou 5 kms au choix, sans dénivelé. Parcours en boucle. Chaussures de marche recommandées.

**10H30**  
ATELIER ENSEMBLE À VÉLO : Et si vous vous remettez en selle à votre rythme ? Par l'UFOLEP.

ATELIERS DÉCOUVERTES :

**10H30 - 11H30**  
"Parcours Équilibre" par l'ASEPT. Conseils, exercices pour vous aider à garder votre équilibre en toute circonstance et créer un environnement sécurisé.

**11H30 - 12H30**  
"Yoga du Rire" par l'ASEPT. Le rire est indispensable à notre bien être, mais peut se faire rare dans notre quotidien. Participez à cet atelier pour renouer avec votre bonne humeur et dynamisme.

### 12H30 - 13H30 ESPACE PIQUE-NIQUE PORTEZ VOTRE REPAS !

### 14h00 - 15h00 FAITES ESCALE ENTR' AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade ou en perte d'autonomie ?  
Le répit : Pourquoi ? Comment le mettre en place ? Quelles aides ?  
Venez découvrir des pistes pour prendre soin de vous et continuer à prendre soin de l'autre.  
Autour d'un café, venez échanger et partager vos expériences. Animée par des professionnels, cette escale est un temps convivial d'échanges et d'informations en libre accès.



CAFÉ & SOURIRES OFFERTS !!

### 14H00 - 18H00 STANDS D'INFORMATIONS/ ANIMATIONS/ SPECTACLE

**HABITAT**  
\*SOLIHA : information sur l'Opération Programmée Amélioration de l'Habitat (OPAH) : des aides publiques existent.  
Jeu de sensibilisation des mouvements dans le logement.  
\*HABITATS DES POSSIBLES : projet d'habitat partagé en cours à Castillon-la-Bataille : un projet innovant en faveur du bien vieillir.  
Quiz "S'y retrouver dans les différentes formes d'habitats séniors".

**ACCÈS AUX DROITS**  
\*FRANCE SERVICES : accompagnement dans vos démarches administratives et numériques.  
\*CONSEILLER NUMÉRIQUE : offre de conseil et d'ateliers proposés gratuitement sur le territoire.  
Atelier "stop aux arnaques".  
\*OFFRES DES CAISSES DE RETRAITE en action sociale et Prévention MSA et AGIRC ARRCO.  
"Ma boussole aidant" un outil de l'AGIRC ARRCO pour soutenir les aidants.

**DÉTENTE**  
\*JEUX ASSOCIATION KALEIDOSCOPE : jeux de société et jeux à grande échelle pour tout public.  
\*ATELIER "MODELAGE ARGILE" avec les enfants de l'accueil de loisirs de Branne.  
\*SPECTACLE "LES VILS NAVETS". Voir au verso.

**VIVRE À DOMICILE**  
\*SERVICES AUTONOMIE DU DÉPARTEMENT CLIC ET APA : dispositifs et aides en lien avec le bien vieillir à domicile.  
\*SERVICES D'AIDE À DOMICILE : APAISAD du Nord et Est du Libourmais et du SAD de Castillon-la-Bataille. "Adapter sa maison sans travaux : des outils pour se faciliter la vie" par l'APAISAD.  
\*AIPS : service de portage de repas à domicile.  
\*CONCIERGERIE DE VILLE : petits services du quotidien

**PRÉVENTION**  
\*ASEPT : les actions de prévention santé 2023 sur votre territoire. Pratiquez et vieillissez bien !  
\*UFOLEP : dispositif de sport santé pour les séniors "À mon rythme".  
\*CLUB COEUR ET SANTÉ : à découvrir.

**VIE LOCALE**  
\*SERVICES PROPOSÉS PAR LES ASSOCIATIONS LOCALES : France Alzheimer et Lions Alzheimer.  
\*RÉSEAU DE VISITEURS BÉNÉVOLES : des visites de convivialité au domicile des aînés.  
\*CHARTRE DE SOLIDARITÉ AVEC LES AÎNÉS : des projets qui répondent à vos attentes.  
"le guide du bien vieillir" sur la CDC Castillon-Pujols est à votre disposition.  
"Envie de sortie à la journée ou d'un départ en vacances ? Venez donner votre avis, vous informer pour les futurs projets !



# Infos communales

## SEMOCTOM.

Nos représentants sont chez vous pour vous présenter les différentes solutions que vous pouvez mettre en œuvre pour valoriser vos déchets alimentaires. Ils peuvent même vous équiper gratuitement si vous le souhaitez

Ils disposent d'une accréditation et ne vous demanderont, en aucun cas, de contribution financière.

Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

En cas d'absence lors de leurs différents passages, vous recevrez dans votre boîte à lettres, un avis pour vous en alerter et pourrez ensuite nous contacter pour plus d'informations au besoin.

Nous vous remercions pour vos gestes de tri.

## Les équipes du SEMOCTOM



## Le monument aux morts.

Le monument aux morts de Saint Aubin de Branne, est une simple colonne de pierre. Silhouette un peu isolée à l'écart du bourg, il sert bien souvent de point de repère aux visiteurs qui cherchent à s'orienter parmi les nombreux hameaux qui composent la commune.

Cette colonne a été érigée quelques années après la fin de la première guerre mondiale, à l'aide d'une souscription des habitants de la commune.

Aujourd'hui, le symbole du sacrifice des hommes de notre village vient de connaître une cure de jouvence. La colonne de pierre a été nettoyée, la dalle a été refaite, les noms des soldats et les batailles où ils ont été tués vont être repeints ainsi que les obus et la chaîne qui délimitent l'enclos.

Vous pourrez profiter des cérémonies nationales à venir pour admirer cette belle rénovation.



## La Charte de Solidarité avec les aînés.

Vous faites parti des Séniors de notre Commune,

Nous voici dans une période de notre vie ou enfin nous pouvons penser à nous et aussi à nos Aînés.

Afin que nous ne soyons pas démunis devant certaines interrogations, notre commune a fait parvenir à tous les plus de 65 Ans un fascicule pouvant répondre à ces interrogations, que nous soyons concernés ou aidants.

## La Charte de Solidarité avec les aînés.

Bonne lecture à vous tous .

**Si vous n'avez pas encore eu ce fascicule contactez la Mairie.**

Guide réalisé par :  
le Lions Club, le service d'aide à domicile  
Castillon-la-Bataille, l'APASAD,  
les services du Conseil départemental 33,  
des élus communautaires, des élus MSA,  
France Services, PoCLI, la MSA  
et la CdC Castillon-Pujols  
Et validé par un comité de lecture  
composé de bénévoles



- Des informations ...
- Des réponses ...
- Des lieux ressources ...

Bien vieillir sur la Communauté de Communes Castillon-Pujols



# Les associations

## Comité d'animation C.A.S.A.B.



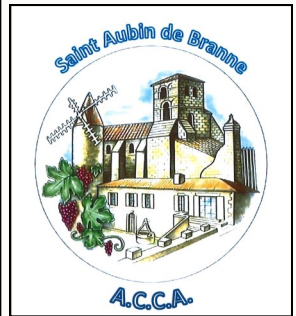
Après une année 2022 encore assombrie par le Covid et la canicule, nous avons connu une éclaircie en septembre qui nous a permis de vous proposer une journée Randonnée et soirée champêtre.

En 2023, un repas lamproie annulé mais remplacé par un repas « Paella de la mer ».

En projet soirée champêtre, feu de la Saint Jean le 16 juin 2023 et concert lyrique en l'église de notre village le dimanche 2 juillet à 18h00, suivi certainement d'une Randonnée début septembre, mais de tout cela, nous en reparlerons.

Toute l'équipe vous espère très nombreux dans nos manifestations afin de dynamiser notre magnifique village. A très bientôt. Le bureau de C.A.S.A.B.

## L'association de la chasse A.C.C.A.



Les anciens chasseurs qui souhaiteraient reprendre de l'activité comme les nouveaux qui souhaiteraient s'inscrire, peuvent dès à présent se mettre en rapport avec Yannick FAURE pour obtenir leur droit de chasse (septembre 2023) sur le territoire de l'A.C.C.A.

Comme déjà depuis quelques temps, et en l'absence du repas de la chasse, notre association communale se propose de vendre à un tarif préférentiel des quartiers de chevreuil à ceux qui en feraient la demande.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se manifester auprès du Président Yannick FAURE : 06 80 25 02 06

## L'association ASSOLAINE



Depuis février 2023, les 16 adhérentes d'assolaine, de toutes les générations se retrouvent selon leurs disponibilités le vendredi soir ou le samedi après-midi à la mairie.

Elles partagent leurs expériences de tricoteuses et de crocheteuses tout en apprenant des nouvelles techniques selon les désirs de chacune dans une ambiance décontractée.

Corinne Peytoureau & Claudie Maura  
[assolaine.saint.aubin@gmail.com](mailto:assolaine.saint.aubin@gmail.com)



## L'association HARMONIE

Cette année Harmonie a pu réorganiser plusieurs manifestations gratuites ou payante pour faire plaisir à nos enfants:

Halloween, Noël, le carnaval malgré la pluie, et pâques qui s'est déroulé à St Aubin de Branne sous le soleil. Toutes ces manifestations permettent grâce à votre générosité de payer les sorties scolaires. La dernière sera la fameuse Kermesse le 30 juin à Naujan et Postiac nous vous attendons nombreux.

La Présidente d'Harmonie Elodie LAGARDE





# Infos communales

## Panneau pocket.

L'actualité nous rappelle son utilité aux travers des messages d'alerte ou d'information... Si vous n'avez pas encore téléchargé cette application, nous vous invitons à le faire.

PanneauPocket est l'**application mobile n°1 en France d'informations et d'alertes.**

**Alerte cambriolage ou tentatives d'effraction, coupure de courant, alertes météo, fêtes du village, travaux sur la voirie... toutes les actualités autour de chez vous sont sur l'application PanneauPocket.**



## Aménagement de sécurité du pont de l'engranne et déviation de la RD18.

Depuis le mois de février 2023 le centre routier départemental a entrepris des travaux de sécurisation sur le pont de l'engranne, limite séparative des communes de Saint Jean de Blaignac et Saint Aubin de Branne.

Ces travaux qui devraient durer jusqu'à fin mai début juin ont conduit le CDR à fermer la RD 18 et détourner la circulation des véhicules P.L. vers Grezillac, Naujan et Postiac, Rauzan et Saint Jean de Blaignac.

Force est de constater que malgré la signalétique, de nombreux véhicules poids lourds empruntent et endommagent nos voies. Un constat sera fait après la réouverture de la RD 18 pour demander au CDR de participer aux financements des travaux de remise en état.



## Nos Gîtes, Maisons d'Hôtes et Chambres d'Hôtes.

### Les gîtes :

**Le Courtil** : Meyney 33420 Saint-Aubin de Branne,

**La Hage** : 33420 Saint-Aubin de Branne, Mr Paul Ricaud Dussarget 23 Id la Hage Tél : 05 57 74 95 88 ou 09 51 74 76 06

**Les Marylis** : 6 le monument 33420 Saint-Aubin de Branne. Tél: +33 (0)7 70 87 82 39

**Prussi** : 1bis Prussi 33420 Saint-Aubin de Branne, Tél: +33 (0)6 83 76 90 15

### Les maisons d'Hôtes :

**La maison des voyages** : 2, la Hage 33420 Saint-Aubin de Branne Tél: +33 (0)676 815 336 mail: collinesdiffusion@gmail.com

### Les chambres d'Hôtes :

**Le Pistouley** : N°1 Le Pistouley 33420 Saint-Aubin de Branne Tél : 05 57 74 92 47 ou 06 18 43 75 13

**La Gentilhommière** : N°1 Loustau Neuf 33420 Saint-Aubin de Branne Tél : 06 09 05 68 38 mail: cmaimootoo@gmail.com

## Fibre optique.

Le déploiement avance avec, au fil du temps, une impatience grandissante des habitants. L'entreprise CIRCET remplaçante de SCOPELEC déroule depuis peu, de la fibre sur notre territoire, prémices de la construction du réseau de fibre optique prévu pour ce qui nous concerne dans la tranche mi 2023 - mars 2025.

Nous espérons malgré ces prévisions, voir des prises raccordées et en exploitation en 2024.

Les informations de l'évolution de ce réseau sont mis à jour **sur le site consultable par tous**

<https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite> choisissez ensuite l'option **Visualiser les réseaux haut-débits par adresse ou par commune.**

En choisissant l'option **par adresse**, vous disposerez du **statut** de **votre** point de raccordement.

Lorsque le point relatif à votre logement sera vert, vous pourrez souscrire un abonnement.

**Le raccordement final sera construit par le fournisseur d'accès à internet que vous aurez choisi.**

# « Odyssée Dordonha »

- **Producteurs de produits locaux** : fabrique de farines et de pâtes traditionnelles (Marine BERGERIE / Saint Sulpice de Faleyrens), Cave coopérative de Génissac-Saint Pey de Castets (Clair et Crémant), Chocolaterie artisanale (Marie DEXTERAT / Grézillac), Conserverie de produits de la pêche (Sabine et David DURAND / Sainte-Terre), Vignobles SIOZARD (bouteilles cuvées spéciales / Lugaignac)

- **Savoir-faire, artisans d'art** : atelier de restauration d'art (Anne-Sophie et Samuel CHERPRENET / Branne), atelier de calligraphie (Noémie KEREN / Gensac), atelier d'enluminures (Sylvie CONSTANTIN / Pujols), atelier de reliure d'art et de restauration de livres anciens (Marine MAUGEY / Génissac – Julien JACQUES / La Souterraine), atelier de peintures et de sculptures (Myriam SCHREIBER / Cabara), atelier de gravure sur verre (Céline TESSIER / Mouliets), photographie d'art (Christophe BUFFET / Sainte-Terre), son et lumière (Julien CIGRAND / Pujols), discours en occitan (Michel MOURANY / Lormont).

### 7/ Les intronisations :

Pour donner encore plus de solennité à l'événement, nous avons invité deux Confréries locales, la Confrérie des Vins de Bordeaux/Bordeaux Supérieur et la Confrérie de la lamproie, et nous leur avons proposé d'honorer diverses personnalités. Evidemment, le but de cette belle cérémonie était aussi de mettre en avant ces deux secteurs économiques, essentiels à notre région, afin de les aider (un peu) à affronter la très grave crise qui les met actuellement en péril. Les Confréries ont pu ainsi déambuler, en habits de cérémonie, à travers les stands des exposants et procéder aux intronisations de 7 personnalités qui leur ont juré fidélité et soutien.

Ces personnalités sont : Hélène CHANCEL-LESUEUR (Direction départementale des Territoires et de la Mer), Florence GUILLOIS (Experte/Consultante en navigation fluvio-maritime), Olivier PRAX (Journaliste à France Télévisions/France 3 Bordeaux), Hervé SENERGOU (Directeur Production France, Vermilion Energy), Gérard CHASSAGNE (Expert-comptable, Branne), Bertrand BOUDOU (Président de la Confrérie des Gabariers de Dordogne), Jean-Claude CASSAGNOLE (Maire de Domme, président de la Communauté (Président de la Confrérie des Gabariers de Dordogne), Jean-Claude CASSAGNOLE (Maire de Domme, président de la Communauté de communes Domme-Villefranche du Périgord, président de l'Association IVD-Odyssée Dordonha).

### 8/ Et maintenant ? :

La CdC de Castillon-Pujols a décidé de racheter la gabare que son constructeur, M. Max MAÏOLA (charpentier maritime à Trémolat) ne voulait pas conserver en raison de son âge. C'est lui qui avait construit à l'époque, en plus de centaines d'autres, les 3 gabares nécessaires pour la Série-TV « La Rivière Espérance »).

Après son escale à Libourne, la gabare est donc aussitôt revenue au port de Branne où elle attend une affectation définitive. Celle-ci sera définie par le Conseil communautaire de la CdC et par une nouvelle association qui va être créée.

Cette association devra être inventive pour trouver les meilleures façons de faire vivre ce bateau, en sachant que pour des raisons de normes de navigation, il ne pourra pas transporter de touristes. Tout le monde pourra participer à cette réflexion collective (communes, particuliers, entreprises, artisans, spécialistes de l'événementiel, etc.), toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Cette gabare est un "courpet" authentique corrézien, construit sans aucun plan, mais en respectant scrupuleusement les standards et les traditions de l'époque. Par la suite, il pourrait être classé comme "embarcation historique". Il deviendra sans nul doute l'emblème et le symbole de notre région.

Serge MAUGEY

Référent du projet « L'Odyssée Dordonha » pour Branne et la CdC de Castillon/Pujols  
Conseiller municipal à Branne / Conseiller communautaire

**Les participants de l'atelier « gestion des déchets » de nos deux communes vous invitent à :**

## L'opération « villages propres »

**Saint Aubin de Branne**

**Samedi 27 mai de 9h30 à 11h30**

**Cabara**

Départ devant la mairie St Aubin de Branne : 9h30

Nous nous baladerons selon des parcours définis, pour nettoyer les abords des voies. Les enfants accompagnés sont les bienvenus. Munissez-vous de gilets jaunes et de gants.



# « Odyssée Dordonha »

## 4/ Pourquoi Branne ? :

Dès qu'elle a eu connaissance du projet, la municipalité de Branne a immédiatement adhéré à sa philosophie ("fédérer") en l'appliquant à la lettre. Pour nous, il était évident que ce ne pouvait pas être uniquement la fête de Branne, ce serait la fête à Branne du Pays brannais. Nous avons donc présenté ce projet aux Conseils municipaux de 9 communes voisines de Branne : 9 (avec Branne) appartiennent à la Communauté des Communes de Castillon-Pujols (Cabara, Grézillac, Guillac, Jugazan, Lugaïnac, Naujan, Saint Aubin de Branne, Saint Jean de Blaignac), et une à la Communauté du Libournais (Moulon). Nous avons en outre travaillé en partenariat avec les communes de Sainte Terre et Vignonet (Communauté du Grand Saint Emilionnais). Toutes ces communes-partenaires ont accepté avec enthousiasme et participé avec plaisir à l'élaboration de ce projet commun.

Les organisateurs (l'Association « Itinérance Vallée de la Dordogne ») et les gabariers ont choisi Branne pour la qualité de ses installations nautiques et la beauté des quais (choisis par la télévision pour le tournage de la Série-TV « La Rivière Espérance »), pour son histoire (beau patrimoine architectural datant de l'époque de la batellerie) et pour une répartition harmonieuse de la longueur des étapes.

En tant que référent pour Branne de l'Odyssée, j'ai travaillé en étroite collaboration avec l'Office de tourisme de Castillon et avec Bernard DUDON, maire de Pessac-sur-Dordogne et "pilote" de l'événement pour la CdC de Castillon/Pujols. Tous les deux, nous sommes ainsi partis à Argentat le vendredi 07 avril au soir pour assister à la fête du lancement de l'Odyssée. Nous avons représenté la Gironde et notre CdC dans une ambiance simple, chaleureuse et authentique, au milieu des groupes folkloriques et des métiers anciens.

## 5/ Les festivités à Branne :

Les organisateurs nous avaient imposé un cahier des charges précis : toutes les animations devaient bien sûr être en relation avec « L'Odyssée Dordonha ». Nous aurions dû rester au maximum sur les quais, près de la gabare. Mais les impératifs de sécurité et de place nous ont obligés à nous replier vers la Place de la mairie.

Nous devons également mettre en valeur le patrimoine local, d'où les animations sur divers sites : le **Quai de Pey du Prat/Grézillac** (lieu du tournage de la Série-TV, jeux traditionnels pour la famille), les **quais** (accueil de la gabare, intronisations et musée de la Pêche), l'**Office de tourisme** (accueil des personnalités, départ de la randonnée), la **Halle** (exposition -vieilles cartes postales et producteurs de produits locaux typiques), l'**église** (exposition-métiers d'art), la **médiathèque** (conférence-débat avec l'historienne Mme Cocula), la **Place de la mairie** (spectacle son et lumière, repas festif et bal gascon), les communes de **Saint Aubin** et **Lugaïnac** (remarquables églises romanes), de **Grézillac, Guillac** et **Saint Jean de Blaignac** (gîtes pour l'hébergement des gabariers).

L'autre idée de base était de proposer des animations s'adressant à toutes les générations, en particulier aux enfants : jeux traditionnels, atelier de découverte de la pêche et des poissons de la Dordogne, atelier de calligraphie. Et surtout, le clou des festivités, le spectacle de mapping (projection d'un son et lumière sur la façade de la mairie).

Les Ecoles de Branne et leurs enseignants ont monté un programme pédagogique spécial dédié à cette manifestation en faisant réaliser aux enfants (du CP au CM2) tout le matériel nécessaire à ce spectacle (dessins, textes, enregistrements sonores, rédaction d'un récit ...) Vous pouvez imaginer la fierté de ces enfants qui, le soir, piaffaient d'impatience avant de découvrir le magnifique résultat de leur implication totale qui a ravi le créateur du spectacle. Celui-ci est venu spécialement à plusieurs reprises dans les classes à Branne pour travailler le montage directement avec les enfants, dans une ambiance assez indescriptible !

Nous n'avons évidemment pas oublié les us et coutumes des gabariers : une bonne garbure béarnaise (pour réchauffer les cœurs et les corps) suivie du "chabrot" incontournable, et enfin la langue des gabariers à bord de leur bateau, l'occitan (ou le "patois", comme on dit chez nous), d'où le discours en occitan en l'honneur de l'équipage à son arrivée à Branne.

## 6/ La richesse de notre territoire :

Les intervenants sont originaires de toute la région, pas seulement du Brannais. Ceci révèle la grande richesse et le potentiel économique et culturel de notre territoire, ce qui a d'ailleurs impressionné les organisateurs de la Haute-Dordogne. En voici la liste :

-**Animations** : Randonnée pédestre (Clubs de marche locaux), randonnée cycliste sur le Chemin de halage et festivités sur la plage (mairie Sainte-Terre), Confrérie de la lamproie (Sainte-Terre) et Confrérie des Vins de Bordeaux/Bordeaux Supérieur (Cabara), musiciens traditionnels gascons (Groupe « Tout du Cru », Le Fieu), groupe choral TUTTI (Branne), jeux traditionnels (« Association Califourchon », Cézac), bateaux accompagnateurs sur la Dordogne (Sainte-Terre, Vignonet, Branne)

# Le Jardin Partagé

## Pourquoi avoir créé un jardin partagé dans notre milieu rural où nous sommes nombreux à avoir un jardin ?

Eh bien pour partager avec les habitants de notre commune rurale notre intérêt pour la nature, dans un lieu neutre, en dehors de notre bulle privée.

Comment ?

en nous retrouvant de temps en temps au jardin partagé pour discuter de nos expériences réussies ou pas dans notre propre jardin personnel.

en échangeant les bons plans d'achats de matériels, de fleurs, de plants, d'outils, trouvés dans les environs et faire vivre les commerçants locaux

en mettant en place des activités en lien avec le jardin pour :

- se divertir
- faire connaissance avec les personnes de la commune, souvent grâce aux enfants qui aiment participer à la mise en place d'un potager
- prendre plaisir à voir pousser et ramasser des fruits et des légumes « gratuits » !

Malgré la période un peu compliquée pour nous rassembler, nous avons réussi à faire des activités qui ont apporté une grande satisfaction autant aux grands qu'aux petits :

Une 1ère session de plantation en partenariat avec l'école de Saint Aubin, avec les enfants et la maîtresse (avant la COVID)

Une journée pique-nique avec échange de graines et plantes ainsi qu'un concours de tartes (aux fruits ou aux légumes bien entendu) !!

2 autres sessions de plantation (2022 et 2023), cette fois avec les enfants des 3 écoles (Naujan, Cabara et Saint Aubin) en partenariat avec l'association des parents d'élèves Harmonie qui avait organisé cette même journée une chasse aux œufs, des jeux....

Les activités, en fait il y en a des tonnes qui peuvent se faire autour du jardin mais à ce jour nous sommes trop peu nombreux, 4 essentiellement, pour que ce lieu fructifie réellement.

Ce lieu n'appartient à personne, mais à tout le monde ! Comme à ce jour, une fois le potager mis en place, il y a l'arrosage à ne pas manquer (et malheureusement de plus en plus!!). Si quelques volontaires étaient prêts à venir 1 fois de temps en temps pour arroser, cela soulagerait les personnes déjà présentes. Plus la liste de ces personnes est longue moins chaque personne intervient pour ces actions d'entretien !

Il est possible de proposer, de participer 1, 2 ou 3 fois sans engagement. Et surtout, il est fortement recommandé d'en parler autour de vous !

Notre petite équipe est persuadée que ce jardin continuera d'exister et de faire vivre de jolis moments mais pour ce faire elle a besoin d'aide ! Gardez nous une petite place dans votre emploi du temps et venez découvrir ce petit jardin qui n'a qu'une ambition devenir GRAND en partage !

Pour nous permettre de créer une liste de personnes qui prennent part à l'arrosage merci d'envoyer un petit mail aux personnes ci-dessous qui par retour vous indiqueront la marche à suivre ! :

Adeline BLANCHARD : [adelineblanchard45@gmail.com](mailto:adelineblanchard45@gmail.com)

Emmanuelle BENICOURT : [emmanuellebenicourt@gmail.com](mailto:emmanuellebenicourt@gmail.com)

Emmanuelle BAUDRY : [emabaudry@gmail.com](mailto:emabaudry@gmail.com)

D'avance merci !





# Plateforme déchets verts

## Réouverture de la plateforme des déchets verts.

Vu le succès du service, il était nécessaire de faire évoluer le site. Des travaux d'aménagements et de sécurisation ont été réalisés afin d'améliorer l'accueil et le stockage de vos déchets verts.

La surface de stockage est largement augmentée et la circulation sur la plateforme est facilitée pour circuler avec une remorque.

Le site est accessible par un portail muni d'une serrure. Cet accès contrôlé doit garantir l'absence de dépôts autres que ceux autorisés. Voir le règlement ci-dessous.

En effet, le broyeur n'accepte que les branches n'excédant pas 12 cm de diamètre. Tout autres matériaux risquent de l'endommager (fils de fer, cailloux, gravats ...).

Les broyats issus de vos branchages ne sont pas des déchets. Ces copeaux **deviennent** une **ressource** puisqu'ils peuvent être réutilisés dans vos jardins pour préparer du **compost** ou constituer un **paillage**. Aux pieds des plantes et des arbustes, le paillage est un excellent moyen de maintenir la terre humide et ainsi de protéger les plantations de la sécheresse. A condition d'en mettre une épaisseur d'au moins 10 cm.

**Ces broyats sont à votre disposition sur la plateforme.** Pour les récupérer, appelez simplement la mairie.

### Règlement et modalités d'utilisation du service.

1/ Le service de broyage des déchets verts est réservé exclusivement aux habitants des communes de Cabara et Saint Aubin de Branne.

2/ Les dépôts admis sur la plateforme doivent être constitués de produits de la taille des arbres, arbustes et haies.

3/ Le diamètre maximal des branches doit être inférieur à 12 cm.

4/ Ne seront pas acceptés :

- L'herbe des tontes de pelouse et des désherbages.
- Le bois manufacturé (provenant de meubles, planches, plinthes, panneaux OSB et agglomérés).
- Tous autres produits non recyclables par le procédé de broyage des végétaux.

5/ L'accès à la plateforme de stockage se fait sur rendez-vous, pris à la mairie du domicile, au moins 3 jours avant la date de dépôts prévue.

6/ **Le rendez-vous est donné pour un dépôt possible aux jours et horaires suivants :**

- **Lundi de 14h00 à 17h00**
- **Vendredi de 10h00 à 12h00**
- **Les samedis des semaines impaires de 10h00 à 12h00**

7/ Les dépôts broyés sont à la disposition des habitants de Cabara et Saint Aubin de Branne.

8/ Le retrait des broyats est possible selon les mêmes modalités que le dépôt sur rendez-vous.



# « Odysée Dordonha »

Cet événement, très original et novateur, mais qui pouvait sembler un peu "fou" au départ, a marqué les esprits des gens de Branne et des alentours, surtout ceux de nos enfants des Ecoles ! Désormais, à Branne, tout le monde connaît le mot "gabare" (ou "gabarre"). En fait, ce mot ne correspond pas à une embarcation particulière ; c'est un terme général qui désigne plusieurs types de bateaux de transport fluvial de la façade atlantique de la France (Loire, Charente, Garonne, Dordogne ...) C'est un bateau traditionnel à fond plat qui lui permet, avec un faible tirant d'eau, de porter un maximum de charge.

### 1/ **Le nom du projet :**

Une odysée est un voyage mouvementé, semé d'incidents variés, d'aventures. Et « Dordonha » est le terme en occitan pour désigner notre rivière. En effet, l'écriture "Dordonha" correspond à l'occitan où le "nh" se prononçait "gn" (par ex. notre commune voisine Lugaïnac s'appelait jadis "Luganhac"). Ceux qui ont inventé ce nom « L'Odysée Dordonha », ont eu une belle idée de marketing !

### 2/ **La philosophie du projet :**

Cette odysée consiste d'abord en une descente d'une gabare traditionnelle (servant au transport fluvial de marchandises jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle) sur la rivière Dordogne entre Argentat-sur-Dordogne (en Corrèze) et Libourne (en Gironde). C'était le parcours historique d'une longueur de 300kms environ.

La traversée de notre région (et ses escales) a été gérée administrativement par notre Communauté des Communes de Castillon-Pujols. Chaque ville-étape était ensuite libre de s'organiser à sa guise, en respectant un Cahier des charges commun. Arrivée à Libourne, la gabare devait passer le relais à un gros voilier (un lougre) qui devait remonter jusqu'en Bretagne et participer au grand événement maritime « la Semaine du Golfe du Morbihan » organisé à Vannes au mois de mai. En effet, cette gabare n'est absolument pas conçue pour affronter les conditions de navigation très délicates, voire dangereuses (le vent, les courants, les vagues, le mascaret), du Bec d'Ambès, de l'estuaire de la Gironde et de l'océan.

Ce projet est né dans la tête d'élus de la région de Domme, à la suite de la découverte de documents d'archives très anciens concernant le commerce fluvial sur la rivière Dordogne : des actes de vente du vin de Domme, transporté par bateaux jusqu'en Chine !

Le projet n'est pas simplement une mise en valeur touristique. Il souhaite d'abord réunir toutes les forces vives de la vallée de la Dordogne qui est un véritable cordon ombilical, fédérateur, pour les 4 départements (Corrèze, Lot, Dordogne, Gironde) et toutes les régions traversées. Il veut mettre en avant les identités locales, les patrimoines naturels, humains, culturels et historiques, agricoles et économiques (paysages, gastronomie, légendes, langues, etc.) de la vallée de la Dordogne.

### 3/ **Le contenu concret du projet :**

« L'Odysée Dordonha » se déroule en deux parties :

- du 8 au 16 avril 2023 : descente de la gabare d'Argentat-sur-Dordogne jusqu'à Libourne.

- du 15 au 21 mai 2023 : participation à la « Semaine du Golfe du Morbihan » à Vannes (Bretagne).

La descente se fait en 9 étapes. La gabare est manœuvrée par la Confrérie des Gabariers de Dordogne dont le Président est M. Bertrand BOUDOU qui a été intronisé lors de l'escale à Branne.

#### \* **Détails des étapes :**

La descente de la Dordogne s'étale sur 9 journées, lors desquelles la gabare s'arrête dans des villes-étapes (escale toute une nuit) et des haltes à midi (pauses de quelques heures) :

08/04/23 : Argentat-sur-Dordogne – Beaulieu-sur-Dordogne

09/04/23 : Vayrac – halte à Souillac – St Julien de Lampon

10/04/23 : Saint-Julien-de-Lampon – halte à Carsac – Cénac-et-Saint-Julien

11 /04/23 : Cénac-et-Saint-Julien – Limeuil

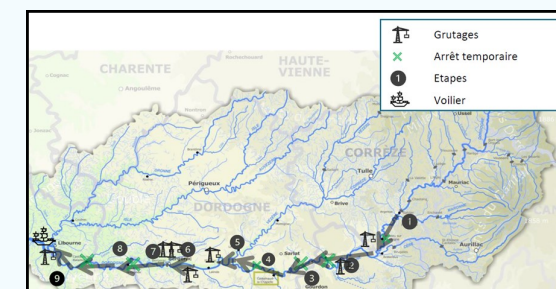
12/04/23 : Limeuil –Mauzac

13/04/23 : Saint-Agne – Bergerac

14/04/23 : Prigonrieux – halte au Fleix - Pessac-sur-Dordogne

15/04/23 : Pessac-sur-Dordogne – halte à Castillon-la-Bataille – Branne

16/04/23 : Branne – Libourne





## Les autorisations d'urbanisme Et les taxes d'urbanisme

### Quand dois-je payer la TA et la TAP ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme initial (DP ou PC) est déposé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal :
  - \* la première : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation
  - \* la seconde : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 (sauf si modificatif d'une autorisation déposée avant le 01/09/2022) :

La date d'exigibilité est décalée à l'**achèvement des travaux** (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m<sup>2</sup>).

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

L'**achèvement des travaux au sens fiscal** correspond à la possibilité d'utilisation effective du bien : une construction est considérée comme achevée dès qu'elle peut être affectée à l'usage prévu, même s'il reste encore des travaux accessoires à réaliser : intérieurs (peintures, papiers peints, revêtements de sols, etc) ou extérieurs (revêtements des murs, plantations, etc).

### Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'**achèvement des travaux**, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.

L'accès au service « Biens immobiliers » sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.



La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, **ne l'oubliez pas !**  
Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

## Les autorisations d'urbanisme Et les taxes d'urbanisme



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

## LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES D'URBANISME



Vous construisez ?  
Vous rénovez ?  
Vous faites un aménagement  
ou un agrandissement ?



N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget

### Qu'est-ce-que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc..)

La TA est composée :

- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

La TA ..... la TAP



### Qu'est-ce-que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Février 2023



## Les autorisations d'urbanisme Et les taxes d'urbanisme



Quand suis-je taxable et comment est calculée ma taxe ?

**Le fait générateur :** la délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager)

### Petite leçon de calcul de la TA et de la TAP

$$TA = \begin{cases} S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux communal} \\ + \\ S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux départemental} \end{cases}$$

$$TAP = S \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux TAP}$$

Un abattement unique de 50 % pour la TA et la TAP a été institué. Il s'applique :

- aux 100 premiers mètres carrés des résidences principales
- aux sociétés HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Des exonérations facultatives ont pu être instituées localement :  
renseignez vous auprès de votre collectivité.

**NOTA**

► Les valeurs forfaitaires et les taux peuvent être actualisés chaque année

► **Valeurs forfaitaires pour 2023 :**

Construction = 886 € / m<sup>2</sup>  
Stationnement = 2 500 € / place  
Piscine = 250 € / m<sup>2</sup>

Ces valeurs forfaitaires sont à multiplier par les taux communal, départemental et TAP indiqués ci-contre.

► **Taux communal :**

Fixé par délibération du conseil municipal

► **Taux départemental :**

Fixé par le conseil départemental de la Gironde: 1,30 %

► **Taux TAP :** 0,40 %

► **S = surface fiscale**

Somme des surfaces de chaque plancher closes et couvertes dont la hauteur est > à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies.

#### Où obtenir des renseignements ?

- Après de votre commune afin de connaître le taux voté par la commune et les exonérations éventuellement instituées

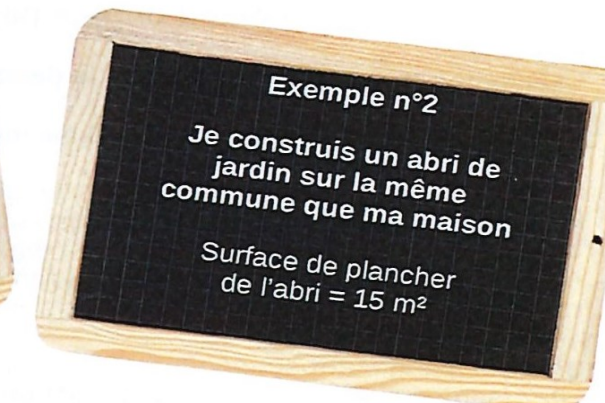
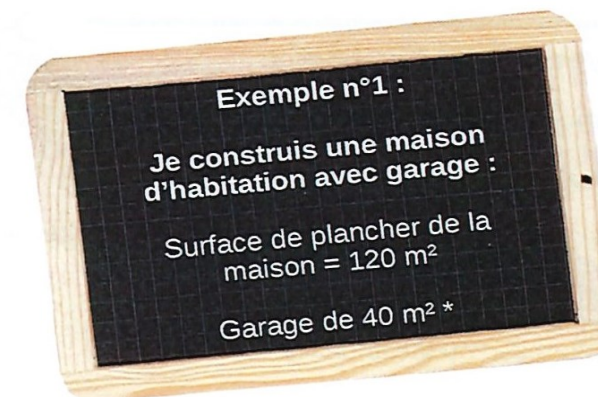
- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé avant le 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Territoires par courriel :  
ddtm-supem-afpu@gironde.gouv.fr

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé à compter du 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Régionale des Finances Publiques - Service Départemental des Impôts Fonciers - SDIF :  
Depuis votre messagerie sécurisée, dans votre espace personnel sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

#### Comment estimer le montant de mes taxes ?

A partir du simulateur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>  
Le simulateur ne prend pas en compte la taxe d'archéologie préventive (TAP) qui s'ajoutera à tout projet impactant le sous-sol (taux unique de 0,4%)

## Les autorisations d'urbanisme Et les taxes d'urbanisme



Quel sera le montant des sommes dues au titre de la TA et de la TAP ?

En prenant en compte :

- Valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel = 886 €
- Taux communal = 3 % (exemple car différent selon les communes)
- Taux départemental = 1,30 %
- Taux TAP = 0,40 %

\* A noter que le garage constitue de la surface taxable s'il n'est pas aménagé au-dessus ou au-dessous des immeubles



#### CALCUL POUR LA MAISON (Exemple n°1)

Pour les 100 premiers m<sup>2</sup> le montant s'élève à :

TA : part communale = 100 x (886 x 50%) x 3 % = 1 329 €

TA : part départementale = 100 x (886 x 50%) x 1,3 % = 575,9 € arrondi à 576 €

TAP = 100 x (886 x 50%) x 0,40 % = 177,2 € arrondi à 177 €

Pour les 60 m<sup>2</sup> restants le montant s'élève à :

TA : part communale : 60 x 886 x 3 % = 1 594,8 € arrondi à 1 595 €

TA : part départementale : 60 x 886 x 1,3 % = 691,08 € arrondi à 691 €

TAP : 60 x 886 x 0,40 % = 212,64 € arrondi à 213 €

**MONTANT TOTAL :**

TA = 1 329 + 576 + 1 595 + 691 = 4 191 € } = 4 581 €

TAP = 177 + 213 = 390 €



#### CALCUL POUR L'ABRI DE JARDIN (Exemple n°2)

Sachant que la valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel s'élève à 886 €, le montant total des sommes dues s'élève à :

TA : part communale = 15 x 886 x 3 % = 398,7 € arrondi à 399 €

TA : part départementale = 15 x 886 x 1,3 % = 172,77 € arrondi à 173 € } = 572 €

TAP : 15 x 886 x 0,40 % = 53,16 € arrondi à 53 €



Pour éviter toute erreur, mentionnez **scrupuleusement** vos surfaces créées conformément aux travaux réalisés.  
La surface de plancher n'est pas la surface fiscale. Cette dernière est souvent plus élevée.